

Zeitschrift:	Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber:	Schweizer Hotelier-Verein
Band:	16 (1907)
Heft:	25
Anhang:	Schweizer Hotel-Revue : Zweites Blatt = La Revue Suisse des Hôtels : deuxième feuille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer Hotel-Revue

La Revue Suisse des Hôtels

Compte rendu

de la

XXVI^e Assemblée générale

de la

Société Suisse des Hôteliers

les 7 et 8 juin 1907 à Lugano.

A. Procès-verbal

des débats de l'assemblée le 7 juin,

à 8^{1/2} h. du matin, au Théâtre.

Ordre du jour :

- 1^o Rapport de gestion, comptes de l'année, budget.
- 2^o Nominations des vérificateurs des comptes.
- 3^o Propositions de la Commission de propagande.
- 4^o Proposition concernant la centralisation de la réclame d'hôtel.
- 5^o Proposition concernant l'entrée de la Société dans la Ligue pour la Beauté.
- 6^o Proposition concernant l'admission et l'exclusion des membres.
- 7^o Proposition concernant une subvention.
- 8^o Communications.
- 9^o Propositions individuelles.

Sont présents du Conseil de surveillance :

M. P. Morlock, Zurich, président;	I arrondissement.
A. Armleder, Genève	I arrondissement.
F. Küsler, Bex	I "
J. Tschumi, Ouchy	I "
J. Schieb, Berne	II "
E. Strübin, Interlaken	II "
A. Bon, Rigi-Firs	III "
E. Cattani, Engelberg	III "
O. Hauser, Lucerne	III "
W. Hafen, Baden	IV "
R. Mader, St-Gall	V "
A. Reber, Locarno	VII "
C. Reichmann, Lugano	VII "

Excuses :

M. J. Huber-Müller, Soleure	II arrondissement.
F. Wogenstein, Neuhausen	IV "
L. Kirchner, Coire	V "
O. Töndury, Tarasp	V "
F. Lombardi, Airolo	VII "

Sont présents du Comité :

M. P. Morlock, Zurich, président;	
J. Boller, " vice-président;	
E. Moecklin, " assesseur;	
W. Hafen, Baden	"
O. Amster, Bâle, secrétaire.	"

Excuses :

M. C. Kracht, Zurich, assesseur.

L'Assemblée générale a été précédée par une séance du Conseil de surveillance qui a eu lieu jeudi, de 4 à 7 heures. Les différentes questions de l'ordre du jour ont été l'objet d'un examen approfondi.

Dans cette séance, le Conseil de surveillance a pris la résolution suivante :

„Dans les publications de demandes d'admission de nouveaux membres, l'on ajoutera dorénavant que, si dans l'espace de 15 jours il n'y a pas eu d'opposition, l'admission est accordée.“

Débats de l'Assemblée générale.

180 membres sont présents; l'on trouvera leurs noms dans la liste de présence dans le numéro précédent.

M. Morlock ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'Assemblée. Il rappelle le souvenir des membres décédés dans le courant de l'année, ainsi que de ceux que la mort a fauché dans l'espace de ce dernier quart de siècle; il parle des mérites de ceux qui ont fait partie du Comité et invite l'Assemblée à se lever pour honorer leur mémoire. M. Morlock fait ressortir ensuite l'importance du jour et de toute notre organisation. Ce jour fera époque dans les annales de notre Société. Cette dernière, et avec elle l'industrie hôtelière toute entière, a pris un développement extraordinaire. Le président appuie encore sur l'importance des questions 3 et 4 de l'ordre du jour, puis la discussion est ouverte sur les questions indiquées plus haut.

Scrutateurs: Messieurs O. Michel, Weggis; E. Michel, Vevey, et A. Kummer, Zurich, sont désignés comme tels.

1^o Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le rapport de gestion, les comptes de l'année, le budget, ainsi que le rapport de l'Ecole hôtelière et de la Commission de propagande sont adoptés sans discussion, il est donné décharge au caissier. Des remerciements lui sont adressés, ainsi qu'aux rapporteurs.

2^o Nomination des vérificateurs des comptes: Les titulaires sont réélus: pour les livres de la Société, Messieurs J. Borsinger à Baden et J. Bossi à Territet; pour l'Ecole hôtelière: Messieurs Ch. Cuénoud et L. Liebermann, à Lausanne.

Monsieur Tschumi, président de la Commission de propagande, présente le rapport sur les propositions de la Commission de propagande. Il parle de la difficulté qu'il y a de trouver un mode permettant de faire bénéficier tous les membres de la réclame, et non-seulement quelques régions. La Commission a fait son possible pour obvier à cet in-

convénient, et des fr. 50,000 mis à sa disposition, il en a dépensé fr. 43,500. Une tâche très importante incombe pour les cinq prochaines années à notre Société. Il s'agit de la création d'un Bureau de propagande à New-York, et pour l'exploitation duquel le projet prévoit une somme de fr. 120,000 par an. La Société suisse des Hôteliers doit y contribuer pour sa part pour fr. 40,000 par année. Les Chemins de fer fédéraux, qui se chargent des fr. 80,000 par an que le budget prévoit par année, ont déclaré que la subvention de la Société était une condition *sine qua non* pour la création du Bureau. La Commission et le Conseil de surveillance recommande chaudement à l'Assemblée de voter ce subside.

Les deux bureaux qui existent actuellement à Paris et à Londres ont eu une heureuse influence sur notre mouvement des étrangers. Ils dirigent les étrangers qui s'adressent à eux sur la Suisse et font une propagande intelligente et appropriée aux besoins de notre industrie. L'Amérique ne nous envoie jusqu'ici que les classes très riches; il sera facile de nous assurer aussi la clientèle aisée qui s'accorde des vacances toutes les années, mais qui reste dans son pays ou va autre part, faute de renseignements précis sur la Suisse. La création de ce Bureau est d'autant plus urgente que d'autres nations, entre autres l'Allemagne et l'Autriche, sont en train de créer des Bureaux de propagande aux Etats-Unis. Le subside à accorder peut paraître élevé, mais cela résulte des conditions économiques de l'Amérique, où l'offre et la réclame doivent être faites en grand pour avoir du succès; le Bureau serait situé à la Cinquième Avenue. Le rapporteur termine son rapport détaillé en priant qu'on sanctionne l'emploi de la somme mise à la disposition de la Commission en adoptant ses propositions.

Après quelques explications de Monsieur Morlock au sujet des compétences, il s'engage une vive discussion.

Le premier orateur fait remarquer que le Bureau de New-York ferait avant tout l'affaire des hôtels de premier ordre, puis qu'on avait oublié de demander un subside aux chemins de fer de montagne et aux chemins de fer secondaires, quoiqu'ils aient autant d'intérêt à la chose et autant d'avantages que les hôteliers.

Le second orateur est adversaire du projet; il trouve la somme exigée trop considérable, puisqu'elle ne proliquerait qu'aux grands hôtels.

Un partisan des propositions de la Commission prend ensuite la parole et combat les objections des adversaires du projet. Il y a en Amérique toute une clientèle qui ne demande pas mieux que de voyager à meilleur compte. Ce sont ces voyageurs-là qu'il s'agit d'atteindre par le Bureau de New-York, et il faudrait en créer encore à Berlin, à Rome et à St-Pétersbourg.

Le quatrième orateur remercie la Commission de son beau travail et exprime le vœu que dans la réclame l'on n'oublie pas les stations balnéaires de notre pays.

M. Tschumi répond aux objections de tous ceux qui ont pris part aux débats. Il rappelle au premier orateur qu'il a existé un projet de créer une Société de propagande nationale formée par la Confédération, la Société des Hôteliers, les Chemins de fer de montagne, les Sociétés de développement, etc. Ce projet a été rejeté dans le temps, mais il sera repris un jour. En réponse au second orateur, M. Tschumi fait appel à l'esprit de solidarité des membres qui ne distinguent pas entre hôtels de premier et de second ordre. En réalité, tous les membres ont le même intérêt à la création de ce Bureau. Il faut y consacrer une somme relativement élevée, parce qu'il faut l'établir sur un grand pied étant donné l'importance qu'il aura, importance bien plus grande que celle des Bureaux de Paris et de Londres. C'est surtout Mr le Dr. Vogel, notre envoyé plénipotentiaire à New-York qui conseille d'une manière pressante la création de ce Bureau, afin que la Suisse arrive en premier lieu sur le terrain. Monsieur le rapporteur assure au troisième orateur que l'on créera peu à peu un grand nombre de ces Bureaux et déclare au quatrième que la Société ne négligera pas les intérêts des stations balnéaires et des sources, à cet effet la Société est en pourparlers avec la Société balnéologique. Monsieur Tschumi termine son discours très applaudi en recommandant chaleureusement à l'Assemblée d'adopter les conclusions de la Commission.

Les propositions de la Commission de propagande sont mises aux voix article par article:

- 1^o La confirmation des fr. 43,500 décrétés par la Commission, que mentionne le rapport annuel de 1907.
- 2^o La contribution de 1907 à la caisse de propagande est fixée à 40 centimes par lit; le solde de l'actif est reporté dans le nouveau compte.

3^o La caisse de propagande accorde un subside de fr. 40,000 par an (à partir de 1908 pour 5 ans) représentant un tiers de part à la création d'un Bureau de propagande à New-York par les Chemins de fer fédéraux.

4^o En cas où la proposition numéro 3 serait votée, la contribution annuelle serait fixée (à partir de 1908) à 50 centimes au minimum par lit.

Toutes ces propositions sont votées à l'unanimité, ce qui donne l'occasion à Monsieur Morlock de louer le bel esprit de solidarité qui anime les sociétaires.

4^o Centralisation de la réclame d'hôtel.

Rapporteur Mr. Amsler, secrétaire. Il résume les débats faits jusqu'ici à ce sujet et apporte sur l'importance d'une prompte solution de la question. Sur les 3 millions dépensés en propagande par les hôteliers suisses, 1 million est dépensé en pure perte, un second million n'a sur ce résultat douteux, et il n'y a rien d'autre que de l'argent perdu. On peut affirmer que si le Bureau projeté était bien dirigé par un homme du métier, l'on pourrait mieux travailler, avec une petite somme que quand chacun fait sa réclame de son côté. L'avant-projet relatif à la création d'un service de réclame annexé à notre Bureau central est terminé, ses conclusions formulées, lorsque le Comité reçut de l'Union-Réclame^e à Lucerne des offres acceptables et accompagnées d'un avant-projet de convention à passer entre notre Société et l'Union-Réclame. Ces offres ont été les bienvenues, car durant l'élaboration de notre avant-projet, nous avions pu nous rendre compte des difficultés qui surgiraient de la création d'un service de réclame. Nous nous demandions avant tout, si les risques à courir ne seraient pas trop grand pour notre Société, jusqu'au moment où il serait possible de réaliser de réels avantages pour les sociétaires. La chose est plus facile pour une institution qui existe déjà depuis un certain temps, c'est pourquoi le Comité a accepté l'offre de l'Union.

Voici, dans les grandes lignes, les bases sur lesquelles la convention a été fondée.

L'Union se charge pour cinq ans de la réclame des membres de la Société suisse des Hôteliers, cependant avec la faculté pour chaque membre d'avoir recours à l'Union ou non. Mais notre Société fera son possible pour arriver à la centralisation effective de la réclame de cette manière. L'Union tient une comptabilité spéciale pour les membres de notre Société et chacun d'eux a toujours le droit de voir son compte particulier. Le service des hôtels de l'Union est sous la surveillance du Bureau central de la Société des Hôteliers qui a le droit de contrôler sur la correspondance et la comptabilité. Le Bureau central met son expérience et sa connaissance des besoins de notre branche au service de l'Union qui, en retour, paiera une certaine indemnité à la Caisse du Bureau central. (Cette indemnité servira à l'engagement d'un secrétaire-adjoint au Chef du Bureau central, ainsi que celui-ci soit un peu déchargé et puisse mieux se vouer à la nouvelle entreprise et sauvegarder les intérêts des sociétaires.) Dans le cas où un rapprochement serait nécessaire pour faciliter les transactions entre le Bureau central et l'Union, cette dernière verrait, si le moment est venu de transférer ce service à Bâle, en changeant l'agence de cette ville en succursale. L'Union s'engage à n'appliquer son tarif de faveur qu'aux hôtels faisant partie de la Société suisse des Hôteliers.

Les membres seront informés de tous les règlements par circulaires.

Voici en quelques mots les avantages que cette convention offre à nos sociétaires:

- 1^o Exécution impartiale des commandes.
- 2^o Réclame à meilleur compte ensuite d'une réduction plus grande.
- 3^o Avantages immédiats pour les membres.
- 4^o Même conditions de réduction pour tous les hôtels, grands et petits.

Enfin l'Union aurait à cœur d'ouvrir des agences partout où elle n'a pas encore de représentants et où l'industrie hôtelière existe, en un mot, elle fera son possible pour centraliser la réclame d'hôtels d'une manière prompte et judicieuse. Le rapporteur engage vivement les membres d'accepter l'offre de l'Union; personne n'est lié, la convention n'implique que des avantages et non des charges pour chaque sociétaire, aussi bien que pour la Société. Après quelques explications demandées au rapporteur, l'Assemblée vote sur l'offre de l'Union-Réclame. Elle est adoptée à l'unanimité, et le Comité est chargé de signer la convention.

5^o Entrée dans la Ligue pour la Beauté.

Après une courte discussion, l'entrée dans la Ligue est votée.

6^o Admission et exclusion de membres.

La section de Genève avait fait une proposition qui aurait entraîné un changement des articles 10 et 12 de nos statuts. En principe, cette proposition demande que partout où il y a une société locale, les membres de la Société

Hôteliers qui résident dans la localité soient obligés de faire partie de la société locale et que, dans le cas où un membre sort ou est exclu de la société locale, il soit rayé de la liste de la Société des Hôteliers. Cette proposition étant parvenue un peu tard au Comité et une autre du même genre trop tard, la question a été renvoyée au Comité pour plus amples études sur les suites que pourrait avoir une mesure de ce genre.

7^o Proposition concernant une subvention.

Le président fait part de la proposition d'un membre de Lucerne qui désire qu'en soutien du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre Société, l'Assemblée vote une somme de fr. 5000 à remettre à la Caisse de vieillesse et des invalides de l'Union Helvétique. L'Union Helvétique est la seule société complètement suisse et les rapports entre notre Société et l'Helvétique ont été toujours bons. Plusieurs orateurs appuient cette motion et quelques-uns vont encore plus loin, soit en proposant de doubler la somme, soit en proposant de faire bénéficier encore d'autres sociétés d'un don semblable. Après un discours du président les fr. 5000 sont votés à l'unanimité et par acclamations.

8^o Communications. Il est donné connaissance à l'Assemblée d'une lettre du Comité central de la Société suisse des Cafetiers, qui invite les hôteliers à se joindre à elle dans une lutte avec les brasseries au sujet de la bière en bouteilles et de se déclarer solidaires des cafetiers, ainsi que l'ont fait les hôteliers d'Interlaken. L'Assemblée approuve deux orateurs qui déclarent que la Société ne peut participer elle-même à la lutte, mais que l'on doit appuyer moral aux cafetiers.

9^o Propositions individuelles. Un membre demande à quoi en est l'affaire des coupons Cook et recommande de se lier avec d'autres sociétés pour obtenir au moins 50 centimes de plus par coupon. Le président répond que des démarches ont été faites dans ce sens et l'interpellateur se déclare satisfait. Un autre membre agite la question s'il ne serait pas bon de fonder des sections pour resserrer les relations entre les membres.

Le président remercie l'Assemblée et la séance est levée à 11^{1/4} heures.

Le président: **F. Morlock.**

Le secrétaire: **O. Amster.**

B. Compte-rendu de la fête.

Le soleil de Lugano jouit de la réputation de ne pas faire faux bond aux jours de fête, et il a jugé qu'il y allait de son honneur de ne pas fausser compagnie aux hôteliers, à l'occasion de leur jubilé. Tandis que ceux-ci se rendaient jeudi dernier à leur assemblée générale, en même temps qu'au 25ème anniversaire de la fondation de leur société, le ciel bleu du Tessin leur apparaissait aussitôt après la traversée du Gothard, et le soleil répandait un peu trop généreusement peut-être, ses rayons brûlants sur la toiture des wagons du chemin de fer.

Si tout d'abord, nous eûmes quelque appréhension au sujet du nombre des participants, par suite de la situation éloignée du lieu de rendez-vous, ces craintes furent vite dissipées. A partir de Lucerne, le nombre des voyageurs portant la décoration (monogramme de la Société et le ruban rouge et bleu) à la boutonnière s'accrut d'une façon satisfaisante. Puis, lorsqu'à Lugano des groupes nombreux de sociétaires se détachèrent du train, il devint évident que la participation à la fête serait plus importante qu'on ne le pensait.

Le contraire aurait été bien fâcheux et c'eût été vraiment dommage de manquer une belle fête. En effet, nos collègues de Lugano se sont acquittés d'une façon brillante de leur tâche, ils n'ont épargné ni peine ni frais pour recevoir leurs hôtes, et pour leur montrer leur ville sous son plus bel aspect.

Le jeudi soir déjà les réceptions commencèrent. Une réunion pleine d'intimité à l'Hôtel Métropole, rassembla les participants et les organisateurs de la fête; il s'y créa de nouvelles relations, et d'anciens liens, que le temps et la séparation avaient relâchés se renouèrent. Messieurs Brocca ne négligèrent rien pour recevoir au mieux leurs hôtes. Cette réunion amicale fut agrémentée d'un concert du club des mandolinistes et joueurs de guitare de Lugano, tandis que des rafraîchissements de toutes sortes étaient servis. La salle à manger était décorée avec goût, les tables garnies de roses et d'oliviers, et la maîtresse de maison en faisait les honneurs de la façon la plus gracieuse en remettant aux dames présentes des souvenirs sous forme d'éventails et d'albums richement illustrés. Cette joyeuse réunion dura jusqu'au-delà de minuit et se termina par une sauterie.

Le lendemain matin, pendant que les membres de la Société étaient réunis en assemblée

générale à l'Apollo-Théâtre, une suite d'environ 30 voitures conduisit les dames et les invités hors de la ville, et leur fit faire une ravissante promenade autour du Monte Salvatore.

A 1 heure de l'après-midi eut lieu le banquet au Grand Hôtel.

Le magnifique hall bien aéré, servant de salle à manger, présentait un coup d'œil charmant, l'arrangement artistique en avait été confié à des jardiniers-décorateurs. De quel côté qu'on se tourne, l'œil était réjoui par des garnitures de fleurs aux vives couleurs et bien disposées; la glace principale était ornée de fleurs splendides envoyées par la Société des hôteliers tessinois (*Società degli Esercenti*) en témoignage de sympathie bien senti.

Cinq cents convives prirent place aux tables et savourèrent un excellent repas, au sujet duquel on ne tarit pas en éloges. Le fait est qu'il était exquis, et que tout ce que l'art culinaire peut inventer pour flatter les yeux et le palais fut mis à contribution.

Suivant l'usage, nous donnons ici simplement la composition officielle du menu:

MENU.

Potage tortue clair.
Truite du Lac Majeur, sauce Westminster
Pommes nature
Selle de veau à l'Orloff
Aspic de foie gras
Faisans de Bohème rôties flanqués de cailles
Salade cœur de laitue
Asperges à la Milanaise
Bombe Nelsko
Gâteaux biscuits aux avelines
Fruits — Dessert — Mocca

Chianti — Dézaley
Champagne

(offert par la Société des hôteliers de Lugano).

L'entraînement pendant le repas fut très grand, si bien que les flots d'éloquence eurent de la peine à se tarir. M. Clericetti, président du comité de fête prit le premier la parole et s'exprima dans la langue harmonieuse du Dante. Il souhaita à tous la bienvenue, soit aux collègues de ce côté-ci du Gothard, soit aux invités, ainsi qu'aux représentants des autorités et de la presse. Il parla de l'importance de l'industrie hôtelière et de son développement remarquable en Suisse. Il recommanda spécialement aux autorités de soutenir et d'appuyer une industrie aussi importante pour la prospérité de la Suisse et de répondre le plus possible à ses désiderata.

M. Burkhard président de la société des hôteliers de Lugano trouva le moyen d'exprimer en un français élégant des paroles de bienvenue des plus sympathiques; il fit également ressortir l'importance de l'industrie hôtelière, et termina par un toast aux dames.

M. Reichmann vice-président du Comité de fête s'exprima en allemand, et c'est en vers qu'il nous adressa la parole; strophes de salutations et de sympathie qui furent accueillies avec un grand enthousiasme.

Le discours de fête de M. Morlock fut le morceau de résistance. L'orateur remercia les collègues de Lugano pour leur magnifique fête et salua les autorités tessinoises, ainsi que les collègues venus d'Italie. Il jeta ensuite un rapide coup d'œil sur l'activité de la Société jusqu'à ce jour, et fit l'historique du regroupement des hôteliers suisses dès ses débuts, en citant les noms des hommes qui ont rendu le plus de services à la Société, en particulier ceux de MM. Wegenstein, Berner, Chesse, Tschumi et Raach, et en adressant des remerciements tout spéciaux au dévoué et distingué secrétaire et rédacteur M. Amsler, auquel il remit en reconnaissance de ses services dévoués pendant 15 ans, un cadeau, sous forme d'un étui renfermant des espèces sonnantes. Les sentiments exprimés par le président furent partagés par les assistants qui éclatèrent en applaudissements et la salle retint de vivats, qui redoublèrent lorsqu'un présent de même distinction fut offert à Mademoiselle Mesmer, pour son activité de 14 ans au secrétariat du bureau central. M. Morlock termina son discours par un toast à la patrie.

La parole fut ensuite donnée à Mr. Battaglini, président de la ville de Lugano, qui apporta à Messieurs les hôteliers les salutations et les remerciements des autorités, lesquelles savent apprécier ce dont la ville est redevable au mouvement des étrangers et à l'industrie des hôtels.

Mr. Cesare Bolla, président du Grand Conseil, s'adressa aux hôtes, au nom du Grand Conseil et du Gouvernement. Si l'Etat jusqu'ici n'a fait que peu de chose en faveur du mouvement des étrangers et de l'industrie des hôtels, il n'en sera pas ainsi dans l'avenir. Il rappela l'ouverture du Gothard, qui a été le point de départ du développement de Lugano, et combien

les hôteliers ont contribué à ce développement. Il porte son toast à la consolidation des liens d'amitié qui unissent le Tessin aux cantons transalpins.

On entendit encore Mr. Carlo Galli, président de la commune de Lugano, et Mr. Bertolini de l'Hôtel Bristol à Gênes qui apporta les salutations des hôteliers italiens.

La Communauté fut donnée une invitation de la Société des hôteliers de la ville de Bâle pour l'assemblée générale de 1908 et pour 1909 d'une invitation semblable de la part du Kurverein de St. Moritz; ces invitations sont accueillies avec enthousiasme.

Le bruit résultant du bruit des conversations devint bientôt si fort, que la voix des divers orateurs avait de la peine à se faire entendre. Il fallut renoncer, de ce fait, à lire les nombreux télégrammes qui transmettaient de toutes les parties du pays et de l'étranger des salutations et des souhaits de bonne réussite. En voici la liste: MM. Antor & Boening, Carlton Hôtel, Francfort s. M.; Balli, Grand Hôtel, Locarno; Famille Beilick, Baumgarten et Victoria, Thoune; Borella, conseiller d'état, Bellinzona; Borsinger, Verena et Limmathof, Baden; Brunner, Hans, Du Pont, Interlaken; Ami Chesse, Terriet; Crépaux et Esser, Hôtel Angleterre, Chamonix; Fioroni, président de la Société des hôteliers italiens, Gênes; Freudweiler, Grand Hôtel, Villars-sur-Ollon; Karl Lang et Madame, Hôtel Baden Ville, Baden-Baden; J. Matti, Hôtel des Alpes, Interlaken; Directeur Moser, Schinznach, et Willy Storck, Interlaken; Müller-Britschgy, Hôtel Pilate, Alpnachstad; Osswald, Berne; Direction de l'Union genevoise, Dresde; Georges Lieberthor, Victoria et Kaiserhof, et Jacques Geissler, Hôtel Regina, Bains de Kissingen; Hunziker, Funiculaire, Locarno; Hummel, Schönfels; Hoffmann, Camille, Bains de St. Moritz; Société internationale des propriétaires d'hôtel, Cologne; Kirchner, Coire; Kuepfer et Candrian, Glion; Oscsch, Edenholz, et Lute Ernst, Davos; Louis Rueck, Directeur de l'Hôtel National, Montreux; Josef Seiler, Brigue; Smart, Maloja; Mr. et Mme. Späth, Bayrischer Hof, Lindau; Spatz, président de la Société italienne degli Albergatori, sezione lombarda e laghi, Milan; Staehle de Cannes, à Berne; Stoppa, procureur général à Lugano; Dr. Tondury, Tarasp; Wegenstein, Neuhausen; Société des hôteliers du Tessin et Section de Bellinzona de la dite Société.

Le banquet prit fin vers 4 heures; les participants abandonnèrent la salle splendide ornée de fleurs, pour entreprendre au moyen de deux bateaux spéciaux une promenade sur les flots bleus du lac. L'orchestre était aussi de la partie et réjouit les passagers de ses joyeuses mélodies. Les bateaux se dirigèrent en premier lieu sur Castagnola, puis redescendirent sur Melide, en passant sous le pont de la direction de Porto Ceresio. Le lac était superbe, le ciel d'un bleu magnifique, les pentes vert-émeraude du Caprino et du Monte Bré, jointes aux précipices abrupts du Salvatore, formaient le cadre d'un tableau idéal, tandis que la Regina del Ceresio se mirait gracieusement dans les eaux du rivage.

A 5 heures les vapeurs abordèrent à Paradiso. Un cortège de fête fut aussitôt improvisé, et c'est aux sons d'une marche entraînante qu'on se rendit à la Villa Cirla, sous une pluie de roses et d'œilllets lancés par de jolies mains. Chaque arrivant était gratifié d'une petite corbeille de roseaux, enrubanié, et qui contenait un petit pot en terre cuite, une tasse et une assiette, dont l'inscription rappellera longtemps les heures agréables passées en cet endroit. Ce n'était toutefois que le prélude; d'autres réjouissances nous attendaient à la villa. Là nous trouvâmes dressés des buffets garnis de thé, bière, vins, champagne, et même une loterie était mise à la disposition des nombreux arrivants. Bientôt s'organisa un vaste pique-nique sur l'herbe, sous les ombrages de grands arbres, pendant que la musique faisait retentir ses accords vibrants.

Les heures s'écoulèrent rapidement. Il était près de 8 heures lorsque le jardin commença à se vider peu à peu. A 9 $\frac{1}{2}$ heures les bateaux spéciaux étaient de nouveau sous pression, pour conduire les participants sur le lac, et leur permettre d'admirer l'illumination du rivage. Tout était sombre au départ. Mais était-ce bien Lugano que nous distinguâmes peu après — ou s'agissait-il d'une évocation magique des mille et une nuits? Comme dans une création de contes de fées nous vîmes tout à coup des palais surgir à la côte et sur les hauteurs; ici c'était une teinte de marbre rose, là une couleur de rubis flamboyant; puis des rayons dorés, bleutées et verdâtres fulgurant dans la nuit.

Et en se miroitant dans l'eau sombre, toutes ces colorations semblaient apporter comme une salutation aux spectateurs de ce tableau féérique.

La soirée se termina par un feu d'artifice grandiose tiré devant le jardin de l'Hôtel du Parc. 10,000 personnes assistaient à ce spectacle en se promenant sur les quais, regardant monter les étoiles filantes, rayonner les soleils, et prenant plaisir au crépitements des grenades. Les membres de la Société et leurs invités jouissaient du coup d'œil depuis la terrasse de l'Hôtel du Parc, sur laquelle se produisit bien-tôt une joyeuse animation. Messieurs Ehret & Zähringer faisaient servir à leurs hôtes des rafraîchissements sous forme de vins généraux, particulièrement agréables à déguster pendant la fraîcheur du soir.

La journée la plus riche en belles impressions fut incontestablement le samedi, avec la course au Lac de Côme, et le bal final au Splendide Hôtel.

On se rendit le matin, en deux escouades, par bateau à vapeur jusqu'à Porlezza, et de là par chemin de fer jusqu'à Menaggio au bord du lac de Côme. Après les wagons bien aérés de la ligne du Gothard, les étroits caissons de cette petite ligne secondaire paraissaient quelque peu étranges, cependant malgré la petite dimension de ces véhicules, le voyage s'effectua bien et procure un réel plaisir. On commence par gravir lentement la montagne jusqu'à l'arête au-dessus de Menaggio, puis par un trajet en deux diagonales en redescendit rapidement sur cette localité. Pour la première escouade il n'y avait pas d'arrêt prévu en cet endroit; au débarcadère, "Ariana" avec ses deux étages était prête à nous transporter à Bellagio, dont les hôtels en pierres blanches semblaient nous faire signe de loin. La réception y fut des plus aimables; des voitures furent mises à la disposition des Dames, tandis que les Messieurs montaient à pied à la Villa Serbelloni. Notre arrivée à la haut, fut saluée par des coups de canon, et nous trouvâmes pour nous restaurer un buffet abondamment servi; pendant ce temps, la musique de Bellagio jouait en plein air. Les sens étaient ravis par la beauté et la splendeur de la nature, par le panorama admirable, et l'air était embaumé du parfum de mille fleurs odoriférantes et éclatantes.

Le temps s'envola! Jetons un dernier coup d'œil à ce paradis, avant de redescendre au bateau qui, quelques minutes plus tard, nous déposera à Cadenabbia où un lunc h devait être servi, à la première subdivision.

Auparavant les participants purent encore visiter la Villa Carlotta, de réputation universelle, et dont la végétation touffue, le parc artistiquement installé, et les fleurs d'une richesse incomparable, laissèrent à tous une impression ineffaçable.

Le lunch des deux escouades fut parfait. Les membres de la première escouade étaient encore attablés, lorsque le vapeur — qui était cette fois la "Lombardia" — les appela. On se dirigea de nouveau sur Menaggio et de là par le même trajet qu'à l'aller, jusqu'à Lugano, où l'on arriva à 5 heures. La deuxième escouade qui avait le même programme à remplir arriva deux heures plus tard, c'est-à-dire dans l'exacte proportion de son heure de départ.

A Bellagio, cette dernière envoya un télégramme de salutation au roi d'Italie, lequel fit remarquer de la façon la plus obligeante par son ministre, le général Ponzio Vaglia.

Essayerons-nous de faire la description du bal au Splendide Hôtel? Nous craignons que les couleurs ne manquent à notre palette pour parler comme il convient de cette partie du programme. Le buffet, copieusement dressé, était richement garni de pièces de choix de toutes sortes, démontrant un art consommé et une cuisine de premier rang.

Le bal souffrit quelque peu de la grande affluence, il présenta toutefois le tableau attrayant d'une société en habits de fête et heureuse. Les Dames brillèrent par leur grâce et leur amabilité et par la beauté de leurs toilettes qui, malheureusement à cause de la contiguïté des locaux, ne pouvaient être suffisamment mises en valeur. Le menuet, dansé par des dames de Lugano, eut également à souffrir du manque de place, quoiqu'il obtint un plein succès. Une surprise fut faite à M. le président Morlock, auquel on offrit une couronne de laurier. Les amateurs de la danse purent s'en donner à cœur joie, car l'orchestre infatigable ne leur laissait aucun répit.

Avec le bal se termina la fête du jubilé de la Société des hôteliers, en même temps que finit la tâche du narrateur. Le lendemain on se sépara pour rejoindre ses penates. Une partie

des participants traversa à nouveau le Gothard, d'autres reprirent le chemin du Simplon ou du Brenner. Et tandis que Lugano l'enchanteresse disparaissait à nos yeux, le souvenir des beaux jours de fête qu'on venait d'y passer se gravait dans nos coeurs.

Th. G.

Nous devons ajouter que, par suite de l'entrain qui commença à régner au banquet, aussitôt après les discours officiels et qui gagna peut-être un peu trop vite les assistants, il ne fut pas possible de suivre entièrement le programme et de remettre aux membres fondateurs l'insigne qui leur avait été préparée par la Société des hôteliers de Lugano, non plus que l'exemplaire avec reliure de luxe, de la brochure commémorative du jubilé que le Comité leur avait destiné. Ces deux témoignages de sympathie ont donc été envoyés par poste aux membres fondateurs dont les noms suivent, et qui font encore partie de la Société.

Mr. Amsler H., St. Moritz. Mr. Huber-Müller J., Soeure. Mr. Armleder A.R., Genève. Mr. Kaufmann J., Fleurier. Mr. Bailez Ch., Mühlens. Mr. Kissler F., Box. Mr. Bon A., Rigi-First. Mr. Matti J., Interlaken. Mr. Brügger G., Churwalden. Mr. Pohl F. A., Zurich. Mr. Cattaneo Ed., Engelberg. Mr. Reich A., Lausanne. Mr. Reichenbach C., Lugano. Mr. Reichen-Ritter, Biel/Bienne. Mr. Saft R. B., Roquebrune. Mr. Sauri Ch., Genève. Mr. Schreiber A., San Remo. Mr. Spangler H., Genève. Mr. Staelen Ch., Cannes. Mr. Sutterlin J., Zürich. Mr. Weber F., Genève. Mr. Wagenstein F., Neuchâtel. Mr. Ziltener A., Weesen.

La brochure commémorative du jubilé, avec reliure de luxe et dédicace, a été en outre remise aux personnes suivantes auxquelles la Société est particulièrement redevable de services rendus:

Berner F., Lucerne, comme fondateur et promoteur du Bureau central. Tschumi J., Ouchy, comme fondateur et promoteur de l'École professionnelle. Flück C., Bâle, en qualité de caissier et président de la Commission de surveillance du Bureau central pendant de longues années. Otto P., Bâle, comme membre de la Commission de surveillance du Bureau central. Erne M., Bâle, comme membre de la Commission de surveillance du Bureau central.

Saison-Öffnungen.

Küssnacht: Hotel Mon Séjour, 25. Juni.

St. Moritz: Grand Hotel, 20. Juni.

Fremdenfrequenz.

Lausanne. En séjour dans les hôtels de 1^{er} et 2^{me} rang de Lausanne-Ouchy du 30 mai au 6 juin: Angleterre 1054, Allemagne 702, France 1583, Suisse 919, Russie 827, Amérique 788, Italie 126. Divers 655. Total 664.

Bern. Laut Mitteilung des offiziellen Verkehrsvereins verzeichneten die stadtlichen Statistiken im Mai 1907 11,094 registrierte Personen (1906 11,115). Schweiz 5006, Deutschland 2508, Frankreich 1206, Österreich 399, Russland 448, England 587, Amerika 345, andere Länder 505.

Davos. Amt. Fremdenstatistik. 1. bis 7. Juni: Deutsche 693, Engländer 127, Schweizer 255, Franzosen 51, Holländer 64, Belgier 8, Russen und Polen 136, Oesterreich und Ungarn 84, Portugiesen, Spanier, Italiener, Griechen 80, Dänen, Schweden, Norweger 17, Amerikaner 89, Angehörige anderer Nationalitäten 27. Total 1582.

Vertragsbruch. — Rupture de contrat.

Josef Blättler, Portier, von Alpnach, W. A. Britschgy, Hotel Petersburg, St. Moritz-Dorf.

Frida Gautschi, Zimmermädchen, C. H. Direktor, Grand Hotel Vereina, Klosters.

Hortense Bey, Zimmermädchen, von Diedenheim (Elsass).

Marie Bühler, Kaffeeköchin, von Bannwil, Emma Bühler, Officemädchen, v. Bannwil, A. Starkemann, Hotel Terminus, Interlaken.

Auskunft erteilt

über Josef Lendl, Portier-Conducteur, von Fürenstaubruck (Graubünden), Ch. Cuénoud, Hotel Continental, Lausanne.

über Max Bauer, Koch, von Romanshorn, J. Jaeger-Veraguth, Hotel Weisse Kreuz, Chur.

über Jules Christen, Cocher, J. Fugner, Direktor, Hotel Byron, Villeneuve.

Pélerin Palace Hôtel

Altitude: 900 m — sur Vevey

Ouverture en Juin.

Hôtel de tout 1^{er} ordre, situation plein midi, avec vue sur le lac et les Alpes. Panorama incomparable. Forêts à 25 mètres de l'hôtel et vaste parc privé. Jeux et sports d'été et d'hiver. 140 chambres. 10 appartements avec salle de bain et toilette. Grand Hall, Restaurant et Salons des plus élégants. Salle de Billard. Grande Salle de fêtes. Communication avec Vevey par le funiculaire toutes les demi-heures.

Ch. Schwarz, Directeur

ci-devant Hôtel Suisse à Cannes et Grand Hôtel de l'Europe à Lugano.





Der sterilisierte **Berner Alpenrahm** ist monatengleich haltbar, stets tadellos süß und nie flockig, er schützt gegen die so häufigen Verlegenheitsfälle.

Berner Alpen-Rahm

ist ein vorzügliches Hilfsmittel für Hotelküchen und Patisserien.

Er hebt das Aroma des Kaffees

6765 Größte Haltbarkeit 3075

Hoher Fettgehalt Feinster Geschmack

Zu beziehen durch die

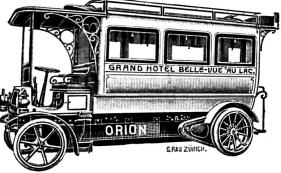
Berner Alpen-Milchgesellschaft Stalden (Emmenthal).

Die Automobilfabrik „Orion“ A.-G. in Zürich liefert als Spezialität:

Motor-Omnibusse

in hochfeiner Ausführung für **Hoteldienst** und garantiert für Betriebssicherheit.

Grossartige Erfolge an allen Wettbewerben.



Gegründet 1842.

Telephon 3691.

Steinmann-Vollmer Zürich

Monopol

für die

Schweiz, Elsaß-Lothringen, Riviera und Italien

von

A. de Luze & Fils, Bordeaux

Bordeaux-Weine und Cognacs

Schweizer-Weine

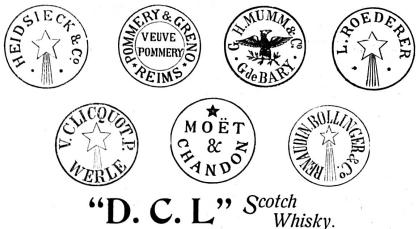
Spezialität: Rein gehaltene Weine aus dem Zürcher Weinland.

Monopol von Schloss Wart-Neftenbach — Schloss Goldenberg

Burgunder Weine, Rhein- und Mosel-Weine.

Champagner

Größtes Lager in allen prima Marken.



“D. C. L.” Scotch Whisky.

A céder

Hôtel de tout premier ordre, dans une grande ville sur la Riviera; 100 lits, grand jardin. Très long bail; affaire de toute confiance. Adresser les offres sous chiffre H 378 R à l'administration du journal.

Benoid
Licht
GAFISCHER

Gaserzeugungsapparate sind die vollkommensten!

50 Kerzen Leuchtkraft nur ca. 1 Cts. per Stunde.

(G 7492) Ueber 1200 3067

Anlagen im Betrieb.

Gleich rationell zur Beleuchtung von Villen, Hotels etc., wie auch für ganze Gemeinden und Städte.

Kostenverhältnisse, Prospekte etc. gratis durch

STUTTGART: Augustenstr. 7, Teleph. 3850

MUENCHEN: Zieblasten. 45, Teleph. 6475.

Directeur

dirigeant actuellement établissement de premier ordre, cherche place de saison ou à l'année.

Offres sous Chiffre H 654 R à l'administration du journal.

Ceylon Tee

Marke „Böhringer“ (R 5251)

von Fr. 3.— bis Fr. 8.— per Kilo.

Ceylon Cacaopalver Fr. 4.— per Kilo.

Muster auf Wunsch gratis und franko.

Conrad Böhringer, Grenzacherstrasse 83, Basel

Vertretung in Ceylon-Artikeln der Firma

Ch. & A. Böhringer, Colombo (Ceylon).

A. Stamm-Maurer

BERN

liefert die vorteilhaftesten
gerösteten
und rohen Kaffee.

Muster und Preislisten
zu Diensten. 330

Universallötapparat

zum Selbstlöten sowie Verzinnen von sämtlichen Metallen ohne Lötwasser, Colophonium, Salzmischung etc., kann von jedem Laien sofort gehandhabt werden und ist deshalb speziell für die Hotel-Industrie unentbehrlich. Zahlreiche Referenzen. Verfügbar. Preis Fr. 35.— Versand gegen Nachnahme. 3078 H. Schweizer, Rebgassee 70, Basel.

Die Weinfirma

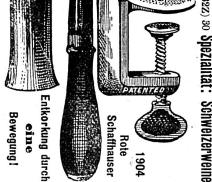
Th. Binder-Broeg A.-G.

ZÜRICH 1

hat den Alleinverkauf
des sch. amerikanischen
Schnellpfeifzünders.

„Rapid“
seine alte Erfindung;
heute Reparatur, so
dass ein „RAPID“
schnellrepariert wird.

(R 5251) 30 Spezialität: Schweizerweine



Spiez.

Neubau, mit mod. Komfort,
prachtvoller Aussicht auf See
und Berge, im Zentrum, be-
sonders passend für Pension
oder Hotel, ist zu verkaufen.
Nähre Auskunft durch (G 7715)
3082 Hans Abplanalp, Bern

FJ 7861 3085

Weinstube

mit Café-Restaurant an
zukunftsreichster Lage der
Stadt Basel, brauereifrei
und aufs Beste eingerichtet
ist alterthalber zu äußerst
günstigen Bedingungen zu
verkaufen. Für tüchtige
Wirtsleute feine Existenz.
Offeraten unter Chiffre
O. 5188 B. an Orell
Füssli, Apotheker, Basel.

verkauft.

Nur ernsthafte Bewerber er-
halten Auskunft durch den
Bevollmächtigten (G 7703)

Brupbacher-Grau,
Tödiistrasse 36, Zürich-Enge.

„Wanzolin“ tötet alle

Wanzen

3068 mit Brut G 7513

unter Garantie und diskret!

20jähriger Erfolg.

Flasche à Fr. 1.20, 2.—, 3.—

1 Liter Fr. 5.— mit passender 50 Cts. mhr.

Reischmann, Apotheker, Nafels.

Keine Freikäufe

Walter Schmid, Bas

und Müller

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Hotel-Restaurant

in vorzüglicher, zunehm. Lage in

Locarno

welches schon seit Jahren mit
nachweisbarem, gutem Erfolg ge-
führt, wird zum

VERKAUF

angeboten. Nur direkt an Reflek-
tanten, welche gleichzeitige Refe-
renzen anbieten, werden Auskünfte
erteilt vom Vermittlungsbureau

V. DANZI & Cie.,

Locarno.

Es werden ebenfalls in Verkauf
und Miete an den ob. ital. Seine
angeboten: (G 7759) 1952

Hotels, Pensionen, Villas, Bau-
plätzen, Landgüter bis und

über 400 000 m².

Keine Freikäufe

Walter Schmid, Bas

und Müller

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

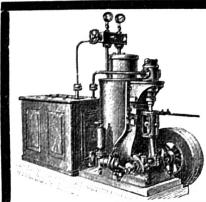
P. 3986

Verlangen Sie gratis
den neuen Katalog
ca. 1000 photogr.
Abbildungen über
garantierte

E. Leicht-Mayer
& Cie.

LUZERN 23
bei der
Hofkirche

P. 3986



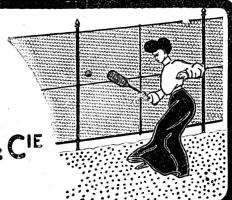
Kühlanlagen
für Hotels und Restaurants
mit der Kohlensäure-Kühl- und Eismaschine „Sabroe“ Kältemaschine ersten Ranges, von grosser Einfachheit, gediegener Konstruktion, leichter Bedienung und billigem Preis. Garantie. Auskünfte, Pläne und Kostenvorschläge durch die Generalvertretung für die Schweiz
C. Baechler, Molkerei-Ingenieur, Zürich I
3033 unterer Mühlesteg 2 und 4. C 2049 Z



NIZZA HOTEL DE BERNE
beim Bahnhof.

100 Betten.
Einziges nach Schweizer Art geführtes Hotel beim Bahnhof.
Feine Küche. Zimmer von Fr. 2.50 an. Gepäcktransport frei.
Deutsch sprechender Portier am Bahnhof.
H. Morlock, Besitzer
auch Besitzer vom Hotel de Suisse (früher Roublon) und vom Terminal-Hotel.

LAWN TENNIS
EINZÄUNUNGEN
liefern
SUTER-STREHLER & CIE
ZÜRICH



Mechanische Teppichweberei
D. & D. DINNER
Ennenda-Glarus.

Direkter Verkauf an Hotels.

Ia. Referenzen.

R. 5377



EISHÄUSER
G. Bilger & Co.

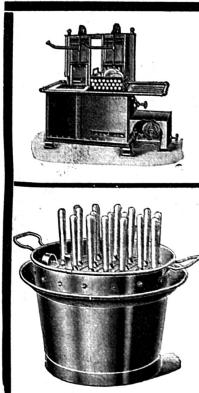
Hauptbüro Straßburg.

FILIALE : Zürich I

22 Göthestrasse 22.

Prospekte, Kostenanschläge
und
persönliche Besuche stets
unberüchnet.

R 5473
Prima Referenzen von Schweizer
Hotelliers und Metzgermeistern.



Vorteile der vielfach patentierten und prämierten
Geschirrspülmaschinen und Apparate

SIMPSON

von
H. KUMMLER & CIE, Maschinenfabrik, Aarau (Schweiz)

gegenüber allen anderen Systemen.

Maschinen so niedrig, dass kein Holztritt vor derselben nötig ist. Bedienung so leicht und bequem, dass man mit einem Finger die schwersten Geschirrkörbe transportieren kann.

Die Geschirrkörbe müssen nicht am Bügeln befestigt werden.

Oelstellen, Zahnräder, Schneekengetriebe und geschränkte Riemer,

was Reparaturen bringt, gibt es bei Simpson nicht.

Überzeugung von diesen Vorteilen schliesst den Kauf eines anderen Systems aus.

Preis der Maschinen mit elektrischem Betrieb von Fr. 1560.— an.

Hochbetrieb von Fr. 850.— an. Apparate von Fr. 440.— an.

Legen Sie mir Ihre Testimonials und die bestmöglichen Zustand zu erhalten, so benutzen Sie die billigen Messerspülapparate.

In Tausenden von Häusern zu grösster Zufriedenheit im Gebrauch,

was Hunderte von Zeugnissen bestätigen.

Preis eines Apparates je nach Grösse Fr. 10.— bis 30.—.

Keine durch Herumliegen beschädigten Hefte.

Keine durch heißes Wasser zerstörten Hefte.

Keine lockeren zersprungenen Hefte mehr.

Keine durch Anhaften von Speiseresten verrosteten oder

Vertiefung zeigenden, auch durch sonstiges Herumliegen beschädigten Messerapparate mehr.

(D 6033) Prospekte über Geschirrspülmaschinen und Messerspülapparate auf Wunsch gratis.

Pilsner-Urquell (Bürgerl. Bräuhaus Pilsen)

Münchener Pschorrbräu

liefert in Fässern und Flaschen

(D 6724)

CARL HAASE, St. Gallen und Zürich.

Generalvertreter für die Schweiz.

Wilh. Baumann

Rolladenfabrik (J 2148)
HORGEN (Schweiz)



Verlangen Sie Prospekte!

Occasion exceptionnelle.

A vendre à Territet belle pro-
priété de 2517 m², avec bâtiment
servant d'hôtel (35 lits). Facilité
de surélévation, et le cas échéant
de transformation en maison parti-
culière. Situation tranquille. Con-
viendrait pour pensionnat.

S'adresser à l'Etude des notaires
Perret & Mandrin à Montreux.
(J 7295) 1977

DIRECTEUR.

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place
du son hôtel (Maison de 1^{er} ordre,
125 lits). S'adresser à Constant
Moreillon, gérant, Lausanne ou
en l'Etude des notaires Perret &
Mandrin à Montreux. (J 7894) 1976

La Société du Grand Hôtel
des Narcisses et Buffet Terminus
de Chambly, sur Montreux, re-
vend le rôle officiel de la place



Emil Specht & Sohn

HAMBURG, Bankstrasse, 109/111.

Filiale in BERLIN, Tempelhofer Ufer, FRANKFURT a.M., Gutleutstr., LONDON E.C. Fenchurchstreet.

*Gerösteter Specht-Caffee ist nicht der Billigste,
wohl aber einer der Besten.*

Bei grösserem Bedarf und ausschliesslicher Verwendung unseres Caffees geben wir leihweise gratis unsere Wiener Caffee-Maschine, welche bei grösster Ausnützung des Caffeepulvers einen starken, wohlschmeckenden Caffee liefert.

Verlangen Sie gef. Muster & Offerte von unserer Niederlage in der Schweiz:

CARL HAASE, St.Gallen & Zürich.

Schützen die einheimische Industrie!

Passugger

Sämtliches Polstermaterial, Matratzindrille,

ZÜRICH

Rosshaare, Kapok,

Bettfedern,

Rosshaar-Zupfmaschinen,

Stuhl-Filzunterlagen

SCHOOP & Co.

862 I



Lehmann & Co.
Zürich
Schützengasse 19.

Moderne, sanitäre Anlagen für

HOTELS.

Erstklassig geschultes Montage-Personal.
Technisch durchgearbeitete Projekte und Kostenanschläge.
la. Referenzen vom In und Ausland.

Engros-Lager sanitärer Apparate.
Man verlange unser reichhaltiges Musteralbum
3034) (B 2039 Z

Hotel-Verkauf.

Familienverhältnisse halber sofort zu verkaufen, ein im besten Betriebe stehendes, von Geschäftsrouten und Touristen gut besuchtes Passanten-Hotel mit prima Bierhalle, Jahresgeschäft.

Für tüchtige Fachleute gesicherte und schöne Existenz.

Offeraten unter Chiffre H 681 R an die Exped. ds. Bl.

Batteries de cuisines pour HOTELS

Restaurants, Pensions, Asiles, etc.

Exécution extra solide et soignée.

Schwabenland Frères, Zurich
Stampfenbachstrasse 9—11.

Téléphone 1316. Téléphone 1316.



Japeten

Salberg & Cie. Bahnhofstr. 72 Zürich

zur Werdmühle

Prima Referenzen erstklassiger Hotels stehen zur Verfügung.

Günstige Kaufgelegenheit!

Erstklassiges Hotel, 220 Betten, feine Restaurations-Räumlichkeiten. Guter Jahres-Umsatz. Einzige Lage in verkehrreicher Schweizer-Hauptstadt. Nur tüchtige Fachleute wollen sich melden unter Chiffre H 689 R an die Exp. ds. Bl.



NATUR - REINER

Kindbeer-Jung

CONSERVENFABRIK SEETHAL

AG. SEON (Aargau)

Dorzigliches Aroma *

Feinster Geschmack

Beste Erfrischung für JUNG u. ALT

mit Quell- oder Kohlens. Wasser verdünnt.

Hôtelier

suisse, 30 ans, connaissant très bien les 4 langues, cherche place pour la saison d'hiver comme directeur ou chef de réception. Très bonnes références. Adresser les offres sous chiffre H 379 R à l'administration du journal.

Papier-Cigarrenspitzen

E. Kaiser & Co.
Papier-Spitzen-Fabrik (Oppeln Deutschland)

mit Rohr und gestülptem Kielbiss offeriert von M. 4.— bis M. 40.— per Mille. Muster gegen 40 Pf. in Schweizermarken. Korrespondenz möglichst deutsch. (D 6595) 3038

Wenn Sie Ihre Gäste zufriedenstellen wollen,
so müssen Sie Ihren Kaffee **selbst mahlen**
mit der neuen elektrischen

Kaffeemühle „Motomül“

OHNE

Transmission

OHNE

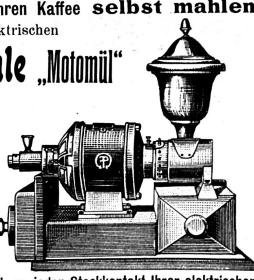
Schwungräder

OHNE

Treibriemen etc.

OHNE

Befestigung



„Motomül“ ist an jedem Steckkontakt Ihrer elektrischen Leitung anschließbar.

Verlangen Sie gratis und franko ausführlichen Prospekt und Preisliste von (A 2017Z)

Maschinenfabrik Com.-Ges. Ferd. Petersen

(gegründet 1857) 3005

Hamburg 5 — Zürich IIa

Fabrikmarke

Eingetragene Zerkleinerungs-Maschinen aller Art, für Hand- und Kraftbetrieb.

Spezialität: